

**Dossier de candidature
*Jeunes en librairie 2022-2023***

Envoi des dossiers
à partir du 1^{er} juin 2022 jusqu'au 21 septembre 2022
à l'adresse e-mail jeunesenlibrairie@parislibrairies.fr

Pilotage : Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – ministère de la Culture
Opérateur : Paris Librairies
En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Présentation du dispositif *Jeunes en librairie*

Jeunes en librairie est un dispositif d'éducation artistique et culturelle, pour le développement du livre et de la lecture, élaboré et financé par le ministère de la Culture, porté par la DRAC Île-de-France, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et en direction de tous les jeunes : collégiens, lycéens, apprentis de toutes filières et jeunes scolarisés placés sous main de justice. Il s'appuie sur des projets initiés par des professionnels du livre, en particulier des libraires, et des membres de la communauté éducative.

La relation avec un libraire est au cœur de tout projet *Jeunes en librairie*. Elle prend à minima la forme de deux rencontres :

- le libraire vient en classe présenter son métier, sa librairie et les autres métiers de la chaîne du livre ;
- une visite de la librairie doit être organisée, au cours de laquelle les élèves utilisent des bons d'achat offerts par le dispositif *Jeunes en librairie*, pour des **achats individuels et personnels**.

Le projet peut s'appuyer sur des rencontres, ateliers ou un parcours culturel afin de donner à comprendre au mieux les rouages de la chaîne du livre :

- rencontres avec d'autres professionnels du livre : auteurs, éditeurs, illustrateurs, bibliothécaires, relieurs, graphistes, etc. ;
- rencontres et/ou visites en bibliothèques ou autres équipements culturels ;
- ateliers d'écriture, de dessin, de lecture, de rédaction de critiques littéraires ou de chroniques, etc. ;
- temps de présentation de livres : nouveautés, sélections thématiques, etc. ;
- projets au sein des librairies : création d'une vitrine, mise en avant de livres coups de cœur, etc.

Ces éléments doivent être présentés dans le détail dans la rédaction des projets.

Objectifs

Le programme *Jeunes en librairie* vise de nombreux objectifs :

- favoriser l'accès aux livres et à la lecture auprès des jeunes dans des segments éditoriaux diversifiés : romans, bandes dessinées, livres pratiques, essais, mangas, livres d'art, etc. ;
- familiariser les jeunes avec les partenaires de proximité que sont les librairies, pour encourager leur fréquentation et la rencontre avec les libraires ;
- développer leur autonomie, leur émancipation et leur esprit critique dans la lecture et le choix des livres ;
- transmettre aux jeunes une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de l'économie propre à ce marché, de son organisation, de ses métiers et du rôle de chacun de ses acteurs.

Publics visés

Élèves des collèges, lycées généraux, lycées professionnels, lycées agricoles, apprentis de toutes filières et jeunes placés sous main de justice.

Les projets doivent être menés **au bénéfice de classes et non de groupes informels** (clubs lectures, clubs manga...).

Calendrier des projets

Entre le mercredi 1 ^{er} juin 2022 et le mercredi 21 septembre 2022 :	Envoi des dossiers de candidature, par courriel, à l'adresse suivante : jeunesenlibrairie@parislibrairies.fr , au format Word ou PDF exclusivement Attention : tout dossier envoyé sous un autre format ne sera pas étudié.
Mi-octobre 2022	Comité de sélection
À partir du jeudi 20 octobre 2022 :	Annonce des dossiers retenus
Entre janvier 2023 et juin 2023 :	Déroulement opérationnel des projets
Fin de l'année scolaire :	Bilan du dispositif <i>Jeunes en librairie</i> à transmettre à l'opérateur et à reporter sur la plateforme <i>Adage</i> . Tout élément de restitution des projets est souhaité et permettra d'avoir une vision globale de la diversité des projets.

Financement des projets

La prise en charge financière de chaque projet peut atteindre **un montant maximum de 1500 € par projet.**

Les dépenses prises en charge par le dispositif Jeunes en librairie sont :

- les bons d'achat d'une valeur de 25 € par élève à dépenser dans les librairies partenaires des projets ;
- la rémunération des intervenants.

Pour information, la charte recommande comme tarifs pour la rémunération des auteurs en 2022 : 453,56 € brut pour une journée et 273,63 € brut pour une demi-journée, auxquels s'ajoute la prise en charge des éventuels frais de déplacement et d'hébergement.

Pour plus d'informations, voir <https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/>.

Le reste à charge de l'établissement scolaire recouvre :

- les frais de déplacements des élèves ;
- l'achat de matériel pour les ateliers ;
- les éventuels frais de billetterie en cas de sorties autres qu'en librairie ou manifestations littéraires.

À ces financements peuvent s'ajouter d'autres sources de financement tels que l'utilisation de la **part collective du pass Culture** ; ils peuvent aussi s'articuler à **d'autres actions existantes en faveur du livre et de la lecture dans les académies concernées**.

Les enseignants qui rencontreraient des difficultés dans la construction de leur projet et la rédaction de leur budget prévisionnel sont invités à contacter leur délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (Daac) et/ou l'association Paris Librairies afin qu'un accompagnement leur soit apporté (contacts page 4).

La librairie partenaire

La relation avec un libraire de proximité doit être au centre de tout projet *Jeunes en librairie* ; **les projets doivent être construits conjointement entre le(s) enseignant(s) et le(s) libraire(s)**. C'est pour cela qu'il est indispensable que la prise de contact avec le libraire ait déjà eu lieu au moment du dépôt du dossier de candidature.

La **proximité de la librairie partenaire** est au centre du programme *Jeunes En Librairie* : sauf cas exceptionnel justifié, une attention particulière sera donc portée à ce point lors de la phase de sélection des projets.

Les enseignants qui rencontreraient des difficultés à trouver une librairie indépendante partenaire peuvent prendre contact avec l'association Paris Librairies afin de recevoir de l'aide dans cette démarche.

Toute librairie indépendante d'Île-de-France peut être partenaire d'un projet Jeunes En Librairie. Les librairies n'ont pas nécessité d'être adhérentes à l'association Paris Librairies pour participer.

Sélection des projets

La sélection des projets se fera en fonction de la qualité des propositions, du soin apporté aux objectifs pédagogiques et à la médiation culturelle et au respect des points cités ci-dessus.

Un comité de sélection, composé de représentants de la Drac Île-de-France, des Daac, de l'association Paris Librairies et d'autres financeurs potentiels, veillera à l'équité territoriale à l'échelle des trois académies d'Île-de-France. Une attention particulière sera portée aux projets issus des réseaux d'éducation prioritaire, de quartiers relevant de la politique de la ville et de zones rurales.

Contacts :

Académie de Créteil :

Pascal Jézéquel, conseiller Ulléo (« univers du livre et de la lecture, des écritures et de l'oralité ») à la Daac de l'académie de Créteil.

Courriel : pascal.jezequel@ac-creteil.fr

Académie de Versailles :

Frédérique Servan : conseillère univers du livre, patrimoine, architecture et histoire des arts à la Daac de l'académie de Versailles.

Courriel : Frederique-Bett.Richard@ac-versailles.fr

Académie de Paris :

Olivia Deroint, déléguée académique aux arts et à la culture à l'académie de Paris.

Courriel : Olivia.Deroint@ac-paris.fr

Mettre en copie : Marie-Laure Cotte, déléguée académique adjointe aux arts et à la culture de l'académie de Paris.

Courriel : marie-laure.cotte@ac-paris.fr

Association Paris Librairies :

Pauline Raymond, cheffe du projet *Jeunes en librairie* en Île-de-France pour l'association Paris Librairies.

Courriel : jeunesenlibrairie@parislibrairies.fr

Site internet de l'association Paris Librairies : <https://www.parislibrairies.fr/>

Dispositif Jeunes en librairie
Formulaire à remplir et à envoyer par mël à
jeunesenlibrairie@parislibrairies.fr
pour dépôt de candidature entre
le 1^{er} juin et le 21 septembre 2022.
Mettre en copie votre interlocuteur académique
(contacts page 4).

**À envoyer au format Word ou PDF exclusivement (exceptée la page 9, destinée aux signatures, qui peut être envoyée sous un autre format si besoin).
Attention: tout dossier envoyé sous un autre format ne sera pas étudié.**

1. Informations sur l'établissement

Collège Lycée Autre, précisez :

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

2. Constitution de l'équipe pédagogique

Professeur référent :

Nom :

Discipline enseignée :

Courriel :

Professeur documentaliste :

Nom :

Téléphone du CDI :

Courriel :

Autres enseignants participants au projet :

Nom :

Discipline enseignée :

Courriel :

Nom :

Discipline enseignée :

Courriel :

3. Élèves concernés par le projet

Nombre d'élèves concernés par le projet :

Niveau pédagogique des élèves :

4. Librairie(s) partenaire(s)

Les projets *Jeunes en librairie* doivent être co-construits avec un ou plusieurs libraires de proximité (il est indispensable d'obtenir l'accord du libraire avec de déposer le dossier) :

Nom de la librairie :

Nom du libraire référent :

Adresse de la librairie :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

5. Autres intervenants extérieurs (auteurs, illustrateurs, professionnels du livre)

1. Profession :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

2. Profession :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

3. Autre(s) :

6. Présentation du projet

Intitulé du projet (donner un titre correspondant à l'esprit global du projet) :

Cadre de l'action / Résumé du projet :

Objectifs éducatifs et culturels principaux :

Description détaillée des actions, activités et interventions envisagées :

Calendrier prévisionnel sur l'année scolaire 2022-2023 :

Effets attendus pour les élèves :

Est-il prévu une restitution des projets et si oui, sous quelle forme ?

7. Budget prévisionnel

Présenter totaux des charges et des recettes à l'équilibre.

Charges		Recettes	
Bon pour un achat personnel et autonome de livres par les élèves. 25 € x.....(nombre d'élèves)	€		
Intervention(s) auteur(s) et/ou illustrateur(s) ¹	€	Participation financière « Jeunes en librairie ». La participation financière de Jeunes en Librairie peut atteindre un montant maximum de 1500 € par projet.	€
Intervention d'autres professionnels du livre (éditeur, représentant, imprimeur...) : montant libre à déterminer avec les intervenants.	€		
Frais de déplacement des élèves : librairie, autres... ³	€	Ressources propres (Établissement scolaire)	€
Achat de matériel ⁴	€	Autres ressources à préciser	€
Autres dépenses à préciser	€		
TOTAL DÉPENSES	€	TOTAL RECETTES	€

¹ Base de la Charte des auteurs, en 2022 : 453,56 € brut la journée ou 273,63€ brut la demi-journée + frais de déplacement et d'hébergement, voir <https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/>

Attention : tout frais qui ne sera pas indiqué dans ce budget prévisionnel ne pourra être pris en compte au moment du projet. Merci de bien indiquer dès à présent les frais de déplacements éventuels des intervenants ou autres dépenses.

³ et ⁴ ces dépenses doivent impérativement être couvertes par le budget de l'établissement et ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de subvention.

Important :

Toutes les factures devront être adressées à l'adresse suivante :

Association Paris Librairies

c/o Librairie Comme un roman

39 rue de Bretagne

75003 Paris

et envoyées à jeunesenlibrairie@parislibrairies.fr pour paiement.

8. Validation de l'établissement et de la librairie partenaire dans le projet :

Librairie :

Cachet ou signature électronique de la librairie impliquée dans le projet (il est indispensable d'obtenir l'accord du libraire avant de déposer le dossier) :

Établissement :

Signature du chef d'établissement :